



EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

VILLE DE SOLLIES PONT

Séance du mardi 8 mars 2011

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32

Date de la convocation
23 février 2011

Date d'affichage
1er mars 2011

Objet de la délibération
*Direction des finances – Service
financier – Reprise anticipée du
résultat 2010 Budget communal.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille onze, le huit mars deux mille onze, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILLETES Louis, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges.

Procurations :

KASPERSKI Christophe donne procuration à GARRON André,
RIGAUD Catherine donne procuration à BOTA Yasmine,
CHAOUCHE Dalèl donne procuration à MONTBARBON Sophie,
CHASTAIGNET Elisabeth donne procuration à RIMBAUD Georges.

Absente :

FOREST Marie-Paule

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

PREAMBULE

La reprise anticipée du résultat ne peut s'effectuer qu'entre le 31 janvier et le 31 mars, c'est-à-dire après la clôture de la journée complémentaire afférente à l'exercice clos, et jusqu'à la date limite de vote du budget. L'objectif consiste en effet à autoriser la reprise d'un résultat excédentaire présentant un caractère certain pour éviter de recourir à la fiscalité. La reprise doit obligatoirement s'effectuer en une seule fois et en totalité.

Lors du vote du compte administratif, les résultats sont définitivement arrêtés.

La délibération d'affectation du résultat doit intervenir, comme pour la reprise classique des résultats, après le vote du compte administratif, qu'il y ait eu ou non différence avec la reprise anticipée. L'exécution du titre de recettes sur le compte 1068 ne peut avoir lieu qu'après vote du compte administratif et au vu de la délibération d'affectation.

L'assemblée délibérante doit, lorsque les résultats font apparaître une différence avec la délibération relative à la reprise anticipée, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

Il est proposé à l'assemblée délibérante la reprise anticipée du résultat 2010 au budget primitif 2011.

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDERANT l'état de reprise anticipée du résultat visé par le trésorier faisant ressortir un excédent de 2 413 212,29 €,

CONSIDERANT qu'il convient d'affecter la somme de 1 538 684,11 € à la section d'investissement et de maintenir 874 528,18 € en section de fonctionnement.

Après avoir obtenu toutes explications utiles et en avoir délibéré,
le conseil municipal,

à l'unanimité de ses membres présents et représentés

ACCEPTE la reprise anticipée du résultat 2010, conformément à la fiche de calcul ci-jointe et l'état des restes à réaliser ci-annexés.

DECIDE d'affecter le résultat prévisionnel de 2010 soit 2 413 212,29 € ainsi qu'il suit :
1 538 684,11 € au compte 1068 en section d'investissement
874 528,18 € au compte 002 en section de fonctionnement.

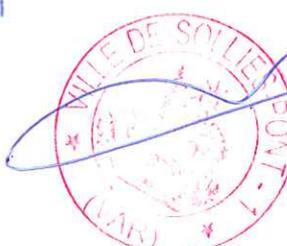
La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le maire,

Docteur André GARRON

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

11 MARS 2011
16 MARS 2011



COMMUNE DE SOLLIES-PONT

REPRISE DU RESULTAT 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Exercice	13 650 660,77		12 331 776,22
Excédent reporté	1 094 327,74		
<u>TOTAL cumulé</u>	14 744 988,51		12 331 776,22

SOLDE FONCTIONNEMENT **2 413 212,29**

SECTION D'INVESTISSEMENT

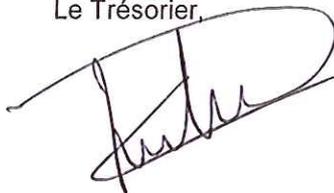
RECETTES		DEPENSES	
Exercice	3 281 128,01		3 998 495,23
Restes à réaliser	1 407 782,00		1 311 341,00
Déficit reporté 09			917 757,89
<u>TOTAL</u>	4 688 910,01		6 227 594,12
Déficit de l'exercice (hors Restes à réaliser)			-1 635 125,11 c/001
BESOIN DE FINANCEMENT		1 538 684,11	c/1068
GLOBAL avec Restes à Réaliser)			
Excédent ordinaire à reporter		874 528,18	c/002

Fait à SOLLIES-PONT, le 8 février 2011

Certifié conforme,
P/Le Maire,
D.RAVINAL
Adjte au Budget



Certifié conforme,
Le Trésorier,



COMMUNE DE SOLLIES-PONT
Mairie
10 rue de la République
77100 SOLLIES-PONT
Tél : 03 28 28 00 00
Fax : 03 28 28 00 01
E-mail : mairie@sollies-pont.fr

ETAT DES RESTES A REALISER 2010/2011
INVESTISSEMENT DEPENSES

Fonction	Nature	Opération	Libellé	Libellé 2	Montant
020	205		Admin. générale de la collecti	Concessions & droits sim.,brev	9 729,00 €
020	2031		Admin. générale de la collecti	Frais d'études	9 467,00 €
026	2031		Cimetières & pompes funèbres	Frais d'études	7 017,00 €
30	2031		Services communs	Frais d'études	4 042,00 €
824	202		Autres opérations d' aménageme	Frais études,élab, révision do	8 732,00 €
Total chapitre 20					38 987,00 €
020	2183		Admin. générale de la collecti	Matériel de bureau et informat	9 921,00 €
020	2184		Admin. générale de la collecti	Mobilier	1 423,00 €
020	2188		Admin. générale de la collecti	Autres	7 194,00 €
024	2188		Fêtes & cérémonies	Autres	1 017,00 €
414	2188		Autres équipements sport. ou d	Autres	42 223,00 €
64	2188		Crèches et garderies	Autres	809,00 €
821	2188		Equipements annexes de voirie	Autres	59 507,00 €
822	2188		Voirie communale et routes	Autres	3 654,00 €
822	2115		Voirie communale et routes	Terrains bâtis	236 352,00 €
823	2121		Espaces verts urbains	Plantations	9 385,00 €
833	2182		Préservation du milieu naturel	Matériel de transport	5 740,00 €
Total chapitre 21					377 225,00 €
026	2313		Cimetières & pompes funèbres	Constructions	28 083,00 €
112	2315		Police municipale	Instal. matériel & outillage t	23 439,00 €
211	2313		Ecoles maternelles	Constructions	706,00 €
30	2313		Services communs	Constructions	9 187,00 €
412	2313		Stades	Constructions	1 864,00 €
414	2313		Autres équipements sport. ou d	Constructions	84 817,00 €
421	2313		Centres de loisirs	Constructions	14 980,00 €
812	2315		Collecte et trait. ordures mén	Instal. matériel & outillage t	25 740,00 €
813	2315		Propreté urbaine	Instal. matériel & outillage t	112 692,00 €
822	2315		Voirie communale et routes	Instal. matériel & outillage t	121 503,00 €
Total chapitre 23					423 011,00 €
422	2188	900	Autres activités pour les jeun	Autres	478,00 €
422	2313	900	Autres activités pour les jeun	Constructions	8 198,00 €
Total opération 900					8 676,00 €
EXTENSION CPLEXE SPORTIF J MURAT					
814	20417	905	Eclairage public	Autres établissement publics l	110 400,00 €
822	2188	905	Voirie communale et routes	Autres	651,00 €
822	2315	905	Voirie communale et routes	Instal. matériel & outillage t	243 951,00 €
823	2121	905	Espaces verts urbains	Plantations	108 440,00 €
Total opération 905					463 442,00 €
TRAVAUX ET AMENAGT RUE REPUBLIQUE					
TOTAL GENERAL					1 311 341,00 €

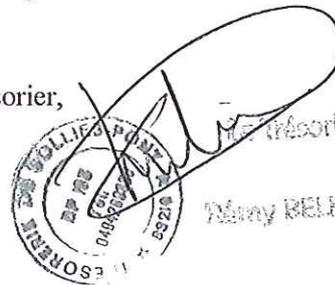
Arrêté le présent état à la somme de : Un million trois cent onze mille trois cent quarante et un euros.

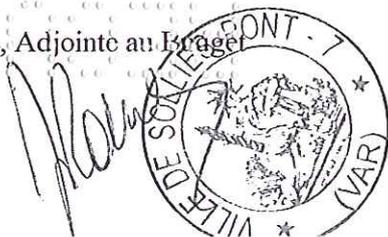
Fait à Solliès-Pont le 17 janvier 2011

P/Le Maire,

Danièle RAVINAL, Adjointe au Maire

Le Trésorier,


 Le Trésorier
 Mury BELLUOT



ETAT DES RESTES A REALISER 2010/2011

INVESTISSEMENT RECETTES

Fonction	Nature	Opération	Libellé	Libellé2	Montant
01	024		Opérations non ventilables	Produit des cessions d'immobil	750 000,00 €
			TOTAL CHAPITRE 024		750 000,00 €
020	1313		Admin. générale de la collecti	Subv. équipements tr departeme	5 969,00 €
112	1321		Police municipale	Subv.equipement n t Etat & et.	24 000,00 €
411	1321		Salles de sport gymnases	Subv.equipement n t Etat & et.	15 000,00 €
30	1322		Services communs	Subv.equipement nt. regions	40 237,00 €
822	1322		Voirie communale et routes	Subv.equipement nt. regions	4 174,00 €
30	1323		Services communs	Subv.equipement nt departement	58 815,00 €
813	1323		Propreté urbaine	Subv.equipement nt departement	10 000,00 €
414	1328		Autres équipements sport. ou d	Subv.equipement nt. autres	40 000,00 €
213	1341		Classes regroupées	D.G.E.	16 875,00 €
813	1341		Propreté urbaine	D.G.E.	11 725,00 €
024	13151		Fêtes & cérémonies	Subv inv transf GFP de rattach	9 400,00 €
412	13251		Stades	Subv invest non tran GFP de ra	9 100,00 €
813	13251		Propreté urbaine	Subv invest non tran GFP de ra	51 500,00 €
822	1323	905	Voirie subv.équipement	Travaux rue République	336 487,00 €
822	13251	905	Voirie communale et routes	Subv invest non tran GFP de ra	24 500,00 €
			TOTAL CHAPITRE 13		657 782,00 €
TOTAL GENERAL					1 407 782,00 €

Arrêté le présent état à : Un million quatre cent sept mille sept cent quatre vingt deux euros.

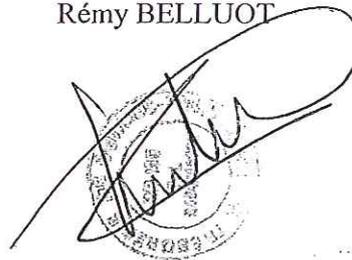
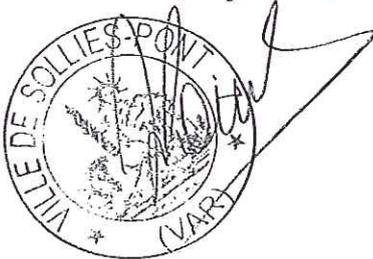
Fait à Solliès-Pont le 27 janvier 2011

P/Le Maire,

Danièle RAVINAL, Adjointe au Budget

Le Trésorier,

Rémy BELLUOT



COMMUNE DE SOLLIÈS-PONT

13251

905